

385	UTBM service communication	L'Est Républicain	18 décembre 2013
		Belfort	CAB - Projet PIM - Lermeps - Nipson

Politique Soutien à l'économie et subventions diverses

Les dossiers de la Cab



■ La manne régionale du FRAU servira à l'opération d'aménagement de la rive nord de l'Étang des Forges.

Photo d'archives ER

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE qui s'est tenu mercredi 11 décembre était principalement consacré au projet de pôle Métropolitain pour le Nord Franche-Comté, ainsi qu'au débat d'orientation budgétaire (notre édition du 13 décembre).

D'autres questions ont toutefois été traitées :

Subvention pour la ville de Belfort

La Cab versera une subvention de 110.200 € à la ville de Belfort dans le cadre du contrat de projets Etat-Région (CPER) 2007-2013.

Cette somme fait partie d'une enveloppe de 2,6 millions d'euros pris en charge à parité entre l'État et la Cab et destinée au financement de projets d'intérêt local.

88.000 € seront affectés à la création de la piste cyclable des Glacis du Château et 22.200 € à l'extension de la maison de quartier Miotte-Lucien-Berche.

Subventions pour Buc et Urcerey

Toujours dans le cadre du

contrat de projet Etat-Région, les communes de Buc et Urcerey qui ont rejoint la Cab (avec Banvillars) le 1^{er} janvier 2013 ont droit aux 29.500 € alloués aux communes de cette catégorie.

Sur cette enveloppe, Buc bénéficiera d'une subvention de 12.137 € pour mener à bien plusieurs projets. Quant à la commune d'Urcerey, elle consacrera l'intégralité de ses 29.500 € à l'acquisition d'une ancienne ferme au centre du village.

Soutien au « rendez-vous des acteurs de l'énergie »

Une subvention de 15.000 € sera attribuée aux « rendez-vous des acteurs de l'énergie » organisés par la CCI en collaboration avec la Vallée de l'Énergie.

La manifestation se tiendra à l'Atria le 26 juin prochain, avec 40 donneurs d'ordre nationaux et internationaux de la filière et 90 sous-traitants. L'an dernier, la Cab avait participé à hauteur de 20.000 €.

Contrat d'agglomération avec la Région

La région Franche-Comté a décidé de prolonger d'un an la contractualisation actuelle (2007-2013) avec les territoires au titre du Fonds régional en faveur de l'aménagement urbain (FRAU). Et du même coup, de doter la Cab d'une enveloppe complémentaire de 285.714 € pour 2014.

Ils seront affectés à l'opération d'aménagement et de mise en valeur de la rive Nord de l'étang des Forges (coût total du projet : 2,4 M€ TTC).

Soutien au projet PIM

La communauté versera une participation de 75.000 € en avance remboursable à la société Nipson Technology pour le développement et la fabrication d'une nouvelle puce d'impression Magnétographique destinée à sa nouvelle génération d'imprimantes.

Pour ce projet, Nipson s'est alliée à la société grenobloise Tronics Microsystems, à l'entreprise bisontine Frec (n) sys et au laboratoire LERMPS de l'UTBM. **D.P.**